

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire devant se tenir le **lundi 16 juin 2025, à 19 h 30,** dans la salle du conseil de l'Édifice de la Mairie, situé au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, le conseil municipal devra statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1^{re} DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Régulariser, pour un bâtiment industriel existant, une marge avant de 6,85 mètres, une somme des marges latérales de 7,41 mètres et une marge latérale du côté Est de 1,47 mètre, au lieu de 15 mètres pour la marge avant, 10 mètres pour la somme des marges latérales et 3 mètres pour la marge latérale.

- ✓ **Adresse :** 172, 4^e Rue

2^e DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Régulariser une marge latérale de 1,90 mètre au lieu de 2 mètres sur le garage attenant au bâtiment principal.

- ✓ **Adresse :** 377, rue de Basse-Bretagne

3^e DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Permettre une superficie de garage de 75 mètres carrés au lieu d'une superficie maximum de 55 mètres carrés pour les garages privés dans le périmètre urbain.

- ✓ **Adresse :** 37, rue Lacaille

4^e DEMANDE

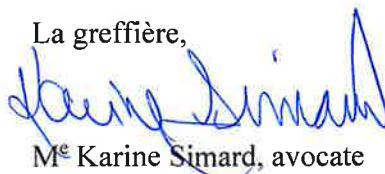
- ✓ **Nature et effet :** Permettre une hauteur de bâtiment de 8 mètres au lieu de 6 mètres.

- ✓ **Adresse :** 124, route Trans-Comté

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes.

Fait à Montmagny, ce 30^e jour du mois de mai deux mille vingt-cinq.

La greffière,



M^{re} Karine Simard, avocate